

## Annexe

Les personnes responsables des inspections réalisées par les employés de la Direction de la restauration des sites miniers du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) sont Jean-Luc Latulippe et Stéphan Grenier. Toutefois, prenez note que ceux-ci ne sont pas ingénieurs.

Les inspections effectuées par la Direction de la restauration des sites miniers du MERN portent sur la réglementation en matière de mines. Elles ne portent donc pas sur les inspections statutaires en matières de digues et de barrages.

En ce qui concerne les inspections en matière de de digues et barrages effectuées lors de la caractérisations des sites, voici les compagnies avec qui le MERN a déjà fait affaire :

- SNC-Lavalin (mine Madeleine; mine East-Sullivan; barrage à Lac Renzy)
- WSP (barrage à New Calumet)
- Norda Stelo
- CIMA +
- Exp
- FNX innove
- Stantec
- Englobe